



MAIRIE DE  
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Communiqué de presse

## LOGEMENT

Vendredi 30 mars 2018

### Spéculation ? Qualité de vie défendue par le Maire de Saint-Ouen

Le 12 mars dernier, le Maire de Saint-Ouen William DELANNOY a interpellé par courrier le Directeur Départemental de la DRIHL sur la situation des tours « Jules Vallès » et de sa volonté de ne pas reloger de nouvelles familles sur ce site, considérant que les conditions ne sont pas réunies pour assurer une qualité de vie descendante à ses administrés. Cette décision fait suite à une proposition par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement en Ile-de-France (DRIHL) de deux candidatures pour un logement dans une de ces tours. Pour rappel, les immeubles du 10 et 12 rue des Boute en Train à Saint-Ouen dont le bailleur social et municipal, la SEMISO, a la gestion est le théâtre permanent de deal et de violences au sein même du patrimoine.

Face à une telle situation, et comme il l'avait déjà évoqué à plusieurs reprises face aux services de l'Etat, le Maire de Saint-Ouen William DELANNOY a pris la décision et la responsabilité de ne reloger aucune famille dans les tours « Jules Vallès » devenues « infernales ».

Le Maire de Saint-Ouen a souhaité mettre l'Etat face à ses responsabilités et la copie du courrier adressé au directeur départemental de la DRIHL a été envoyée au Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB, au Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires Julien DENORMANDIE ainsi qu'au Préfet de Seine-Saint-Denis.

Aujourd'hui des élus de l'opposition municipale, tentent de détourner le débat.

Il n'a jamais été question encore d'un quelconque projet en lieu et place du site qui abrite aujourd'hui les tours du site des Boute en Train. Si la ville de Saint-Ouen a candidaté dans le cadre de l'appel à projet, « Inventons la Métropole », de la Métropole du Grand Paris, et qu'il a été retenu le site de CAP Saint-Ouen, il n'en reste pas moins que les tours Jules Vallès n'ont jamais fait partie du périmètre pour lequel l'appel à projet a été déposé. En effet, la délimitation s'arrête à l'Impasse Dauphiné. Toutes les perspectives architecturales ou initiatives des candidats dans cet appel à projet ne peuvent être en aucun cas imputées à des choix politiques de la collectivité. Toutefois, il faudra bien travailler un jour au devenir de ces deux bâtiments, dans un environnement aussi particulier que peut être le marché aux puces. Les services de la ville, rencontrent régulièrement les habitants du quartier des Boute en Train. Les locataires qui souhaitent déménager sont accompagnés dans leurs démarches par les services et les élus.

#### Contact presse

**Sarah Gary – cabinet du maire**

**[sgary@mairie-saint-ouen.fr](mailto:sgary@mairie-saint-ouen.fr)**

**01 49 45 69 94 / 07 86 14 88 76**